

Compte-rendu - Conseil d'administration du lundi 28/08 à 19h

Membres présents : Frédéric, Martine, Patrick, Françoise, Corinne, Emma

Adhérents invités : Marjorie et Virgile - Membres excusés : Rémi, Camille

Ressources humaines

- **Recrutement du nouveau directeur** : Nathalie Spinozzi, recrutée en juillet pour occuper le poste de directrice du Moulin à Café, ne pourra malheureusement pas nous rejoindre. L'offre d'emploi a été rouverte mi-août, et l'équipe de recrutement (Frédéric, Marjorie et Virgile) a reçu 2 candidats. Suite à ces entretiens, Julien Doussot nous rejoint en tant que directeur. Il a une bonne connaissance et expérience du monde associatif, a été administrateur au Bar Commun (bar associatif du 18e) ainsi que coordinateur au supermarché coopératif La Louve. Il est également passionné de cuisine (il passe un CAP cuisinier en candidat libre) et de théâtre.

Il sera sans doute utile de lui proposer une formation RH dans les premiers mois de sa prise de poste. Le CA souhaite la bienvenue à Julien, qui prendra son poste le vendredi 1er septembre à temps partiel (présence le vendredi et samedi) puis à temps plein à partir du mois d'octobre.

- **Recrutement des volontaires en services civiques** : 3 volontaires en service civique ont été recrutés par Frédéric et Emma : Eulalie (21 ans), Gabriel (22 ans) et Lucie (19 ans). Tous sont au milieu de leurs études et souhaitent consacrer cette année à un service civique pour se trouver professionnellement à travers une expérience associative. La durée de leur volontariat sera de 11 mois pour leur permettre de construire un engagement et des projets de plus long terme au Moulin à Café. Gabriel, arrivant de Toulouse, doit trouver un logement sur Paris. Une communication à l'attention des adhérent.es va être faite afin de l'aider dans sa recherche de logement.

Leurs missions porteront à la fois sur le fonctionnement quotidien du café (inscription du menu sur l'ardoise, suivi du bénévolat, bon déroulement des animations et soirées, accueil des usagers, appui à la communication), et des missions plus spécialisées après leur pleine intégration dans la vie du café (accueil pour le budget participatif, animations pour les enfants/adolescents, animation et développement du réseau des cafés associatifs, organisation de soirées ou semaines thématiques, développement du lien avec les étudiant.es du Crous...)

Pour cela, il est important de leur proposer régulièrement des entretiens individuels, afin de les accompagner au mieux dans leurs projets. Ils commenceront leur volontariat le vendredi 1er septembre, en même temps que Julien.

- **Recrutement d'une apprentie en communication** : Clara, étudiante en Master 1 Information-Communication à l'université Panthéon-Assas, a été recrutée par Frédéric pour reprendre le poste et les missions d'Alice. Elle sera à l'école le lundi et mardi, et au Moulin à Café le mercredi, jeudi, vendredi en journée.

- **Arrivée de Julien, Eulalie, Gabriel et Lucie le vendredi 1er septembre** : il est nécessaire que des administrateurs soient présents les premiers jours afin de les accompagner (inscrits sur le planning bénévole). La journée du vendredi sera dédiée à leur accueil à 10h, avec une explication du contexte et fonctionnement du café par les administrateurs présents, ainsi qu'une visite des locaux, tandis que l'après-midi sera consacrée à un tour d'horizon des outils informatiques utilisés par Alice.
- **Planning salariés** : le planning de l'ensemble de l'équipe salariée, réalisé sur Canva (après un essai du logiciel Combo abandonné car trop onéreux), donne une visibilité de la présence des salariés, volontaires et apprentie sur 4 semaines. En tant qu'employeurs, les administrateurs doivent veiller à ce qu'il soit affiché et respecté.
- Loubna est en arrêt maladie toute la semaine du 28 août, potentiellement prolongeable. Le CA accepte de faire appel à Oumar pendant son absence.

Finances

- **Subventions** : 2 subventions de la Ville de Paris sont arrivées. Une première de 6000 € pour l'accueil et l'explication du budget participatif aux habitants du quartier, une deuxième de 2550 € du fonds d'animation locale pour l'accueil d'Aimer l'été sur la terrasse du Moulin à Café ainsi que l'organisation du vide-greniers.

Le Moulin à Café attend la réponse d'une subvention exceptionnelle de 30 000 €, qui devrait être votée par la Ville de Paris au mois d'octobre.

- **Financement par des fonds privés** : suite au déficit de 25 000 € fin 2022, le CA réfléchit au financement de l'association par des fonds privés. Pour y aider, il sera nécessaire de présenter une étude d'impact sur les actions du Moulin à Café. Ces études d'impact coûtent très cher si elles sont réalisées par des cabinets privés (environ 20 000 €). L'association ESScapade, partenaire du Moulin à Café, a obtenu une étude d'impact réalisée par des étudiants dans le cadre de leur cursus, pour un coût de seulement 500 €. Le Moulin à Café a postuler pour le même dispositif et a été retenu : des étudiants vont réaliser cette étude à partir d'octobre, avec une période d'observation de 1 mois sur place. Le rapport devrait être remis au Moulin à Café en janvier 2024.
- **Anticipation du déficit 2023** : au vu de l'inflation des prix des achats alimentaires (+20%), il est discuté d'ajuster les tarifs alimentaires, en respectant une règle de -20% pour les adhérents pour plus de facilité sur le logiciel de caisse et une cohérence globale des tarifs. Suite à ce réajustement, certains tarifs augmenteraient légèrement et d'autres diminueraient. Le prix du menu non-adhérent (E+P+D) augmenterait de 4%, celui du menu adhérent de 2%, ce qui pourrait représenter un gain de 6000 € en fin d'année, permettant d'amortir un peu l'impact de l'inflation pour le Moulin à Café.

Le CA s'interroge sur ce réajustement au vu de la décision votée à la dernière AG de ne pas augmenter les tarifs alimentaires, mais uniquement celui de l'adhésion. Le CA valide la nouvelle configuration de la caisse avec les nouveaux tarifs pour

l'alimentation et pour les événements, mais pas encore pour les boissons : les nouveaux tarifs de boissons, avec le calcul de leurs marges et le changement éventuel de fournisseurs, seront réfléchis plus longuement avec Julien Doussot. L'entrée en vigueur des nouveaux tarifs de caisse d'ici au 1er octobre devra s'accompagner d'une bonne communication auprès des usagers et des adhérents.

- **Plat des salariés** : il est rappelé que **seul le plat est offert aux salariés**, et qu'ils bénéficient d'un tarif préférentiel pour leurs consommations supplémentaires (café, dessert, boissons).
- **Location de la terrasse** : suite au cas de figure s'étant présenté de la location de la terrasse seule, il est décidé de la proposer au même tarif que celle de la salle.
- **Adhésion réduite** : l'adhésion réduite en raison de l'avancement de l'année civile (10 au lieu de 20 €) sera mise en vigueur dès le 1er octobre.
- **Caisse** : Une touche don à prix libre a été configurée sur le logiciel de caisse, ainsi qu'une touche dédiée aux ventes des journaux La Page et Le Chiffon.

Il est signalé un problème avec le logiciel de la caisse concernant la transmission du montant de la caisse au TPE suite à une mise à jour. Il faut contacter Clys.

Aménagements du café

- **Aménagements réalisés cet été** : Laurent (bénévole) et Frédéric ont travaillé sur le réaménagement du bureau, de l'électricité, du câblage du meuble sono et des cimaises pour les expos. L'aménagement des panneaux d'affichage est en cours.
- **Prochains aménagements prévus** : fin du re-câblage sous le bar, déplacement du micro-ondes pour dégager la vue du bar, et surtout travaux WC : il est proposé de vider le meuble colonne et d'en retirer les étagères pour le transformer en placard à balais. Au-dessus de la cuvette WC, l'installation de meubles peu profonds en hauteur permettront de ranger le linge.

Animations et partenariats

- **Convention de mise à disposition du Moulin à Café** : Frédéric propose sa révision afin de recadrer certains usages et avoir si possible un document unique (que ce soit pour les associations partenaires, les concerts mensuels, les privatisations, les locations pour l'extérieur, les anniversaires ou les ateliers hebdomadaires). Le document comporte des informations sur l'activité envisagée, les coordonnées du référent responsable, les équipements mis à disposition, les modalités de restauration, de rémunération, et le tarif éventuel. La rentrée et la reprise des animations est l'occasion de faire signer cette convention aux organisateurs d'activités au Moulin à Café. Le CA valide la convention révisée.

- **Forum de rentrée** : il aura lieu le samedi 9 septembre à 14h sur la promenade Jane et Paulette Nardal et le parvis de la MPAA Broussais. À cette occasion, le Moulin à Café sera fermé la journée. Il faut s'organiser pour que, sur le stand du Moulin à Café où seront distribués flyers et affiché le kakémono présentant l'association, il soit possible d'adhérer, de s'inscrire pour le vide-greniers, d'acheter boissons et gâteaux, de s'inscrire comme bénévole. Ce pourrait être l'occasion de recruter un trésorier.

Julien et les volontaires en service civique seront présents afin de rencontrer et tisser du lien avec les autres associations du 14e.

4 personnes simultanément présentes seront nécessaires sur le stand. Les salariés travaillant ce jour-là pour découvrir le forum et des associations partenaires, Patrick, Corinne, Martine et Frédéric seront présents une partie de la journée. D'autres bénévoles sont bienvenus : un planning bénévole dédié devra être réalisé par les volontaires en service civique.

- **Vide-greniers d'automne** : il aura lieu le dimanche 1er octobre sur la place de la Garenne. Les réservations de stands vont être lancées, au tarif de 15 € / mètre pour les adhérents et 25 € / m pour les non-adhérents. Pour éviter les quiproquos de places attribuées deux fois sur de précédents vide-greniers, une seule personne (par exemple un volontaire en service civique) sera dédiée à la prise des réservations.
- **Proposition de la Ville de Paris d'animer un chalet de restauration dédié à l'ESS durant les fêtes de fin d'année** : si c'est une bonne occasion de parler du Moulin à Café au-delà du 14e, le CA s'interroge sur la présence de l'association au sein d'un marché commercial, et la main d'œuvre salariée et bénévole considérable nécessaire si l'événement dure plus d'une journée. Le CA demande à avoir plus d'informations sur les modalités de cette proposition avant de se prononcer.

Date du prochain CA : lundi 25/09 à 19h